

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 20 août 1957)

M. Eduard Specker, jusqu'ici II^e chef de section, est nommé I^{er} chef de section au service technique militaire.

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Joseph Robinson, nommé consul général de carrière de Grande-Bretagne à Zurich.

Le Conseil fédéral a pris acte de l'ouverture d'une agence consulaire de France à Coire et a reconnu M. Heinz Jossi en qualité d'agent consulaire de France en cette ville.

Le Conseil fédéral a pris acte de l'ouverture d'un consulat général de Turquie à Zurich et accordé l'exequatur à M. Sakip Bayaz, en qualité de consul général de carrière, avec juridiction sur les cantons de Zurich, Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald (le Haut et le Bas), Glaris, Zoug, Schaffhouse, Appenzell (Rh.-Ext. et Rh.-Int.), Saint-Gall, Grisons, Thurgovie et Tessin.

(Du 22 août 1957)

S. Exc. M. Petar Grigorov a remis au Conseil fédéral les lettres l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Bulgarie près la Confédération suisse.

(Du 26 août 1957)

Son Exc. M. Fernand Seynaeve a remis au Conseil fédéral les lettres l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Belgique près la Confédération suisse.

(Du 27 août 1957)

Une subvention a été allouée au canton de Lucerne pour la correction de la Suhr, commune de Triengen.

Le Conseil fédéral a pris acte de l'ouverture d'un consulat général d'Egypte à Genève et accordé d'exequatur à M. Ahmed Mokhtar El Gham-

rawi, nommé consul général de carrière, avec juridiction sur les cantons de Vaud, Valais et Genève.

(Du 28 août 1957)

Le Conseil fédéral a nommé M. Franco Brenni, ambassadeur de Suisse à Cuba, en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse à Haïti, avec résidence à La Havane.

(Du 30 août 1957)

Ont été nommés membres du corps enseignant de l'école polytechnique fédérale avec entrée en fonctions le 1^{er} octobre 1957: Professeur extraordinaire de sciences forestières: M. Hermann Tromp, de Saint-Gall, jusqu'ici chef des «Economic Branches of the Forestry Division» de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation, Rome; professeur extraordinaire de structure des molécules organiques: M. Jack-D. Dunitz, de Glasgow (Ecosse), jusqu'ici collaborateur à la «Royal Institution», Londres; professeur extraordinaire de physique nucléaire: M. Pierre-E. Marmier, de Sévaz (Fribourg), jusqu'ici privat-docent et assistant à l'institut de physique de l'école polytechnique fédérale; professeur extraordinaire de géométrie en langue française: M. Marcel Rueff, de Lajoux, (Berne) et Zurich, jusqu'ici professeur à l'école cantonale, Zurich.

Le Conseil fédéral a nommé M. Hans Heusser, médecin vétérinaire, de Zurich, actuellement adjoint du vétérinaire cantonal, Zurich, professeur extraordinaire de physiologie et d'hygiène des animaux domestiques à l'école polytechnique fédérale, avec entrée en fonctions le 1^{er} novembre 1957.

Ont été nommés membres du corps enseignant de l'école polytechnique fédérale avec entrée en fonctions le 1^{er} avril 1958: Professeur ordinaire de géologie: M. Augusto Gansser, de Lugano et Bâle, jusqu'ici chef géologue à l'Iran Oil Company, Téhéran; professeur extraordinaire de technologie (bois): M. Hans-Heinrich Bosshard, de Wädenswil (Zurich), jusqu'ici privat-docent et assistant à l'institut de botanique générale de l'école polytechnique fédérale.

A été nommé 1^{er} chef de section à l'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, M. Paul Ruffner, de Maienfeld, ingénieur diplômé, jusqu'ici II^e chef de section et chef *ad interim* de la section de la formation professionnelle dudit office.

La «Familia», société d'assurance sur la vie, Saint-Gall, à été autorisée à conclure des assurances indépendantes contre l'invalidité.

Le Conseil fédéral a arrêté la composition de la commission fédérale d'experts qui sera chargée d'examiner l'institution d'un régime fédéral d'allocations familiales, en procédant aux nominations suivantes :

Représentants de la Confédération: MM. Arnold Saxer, directeur de l'office fédéral des assurances sociales, Berne, président de la commission; remplaçant: Max Frauenfelder, sous-directeur de l'office fédéral des assurances sociales, Berne; Willy Grütter, sous-directeur de l'administration fédérale des finances, Berne; B. Zanetti, sous-directeur de l'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, Berne.

Représentants des cantons: MM. Jakob Heusser, conseiller d'Etat, Zurich; Rudolf Gnägi, conseiller d'Etat, Berne; Werner Bühlmann, conseiller d'Etat, Lucerne; Paul Torche, conseiller d'Etat, Fribourg; Werner Vogt, conseiller d'Etat, Soleure; Emile Dupont, conseiller d'Etat, Genève; A. Theus, député au Conseil des Etats, Coire; Paul Müller, conseiller d'Etat, Saint-Gall; Marcel Gross, conseiller d'Etat, Saint-Maurice.

Représentants des associations faitières de l'économie:

Associations d'employeurs: MM. Hans Herold, secrétaire du directoire de l'union suisse du commerce et de l'industrie, Zurich; E. Hensel, secrétaire central de l'association suisse des fabricants de briques et de tuiles, Zurich; Manfred Fink, secrétaire de l'union suisse des arts et métiers, Berne; Renaud Barde, secrétaire général de la fédération romande des syndicats patronaux, Genève; René Juri, sous-directeur de l'union suisse des paysans, Brougg; W. Ryser, administrateur du groupement suisse des paysans montagnards, Brougg.

Associations de salariés: MM. P.-H. Gagnebin, secrétaire de la fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment, Lausanne; Giacomo Bernasconi, secrétaire de l'union syndicale suisse, Berne; Fritz Imboden, secrétaire central de la société suisse des contremaitres, Zurich; Joseph von Burg, secrétaire central de la fédération suisse des syndicats chrétiens nationaux, Berne; E. Bangerter, président central de l'association suisse des syndicats évangéliques, Zurich-Seebach; Fritz Malzacher, secrétaire de l'union suisse des syndicats autonomes, Lucerne.

Représentants des organisations familiales: M. Jean Queloz, secrétaire général du mouvement populaire des familles, Lausanne; M^{lle} Emma Steiger, Zurich.

Représentantes des associations féminines: M^{lle} Ruth Witzinger, Bâle; M^{me} Hélène Guinand, Genève; M^{me} Elisabeth Blunschy-Steiner, présidente

centrale de la ligue suisse des femmes catholiques, Schwyz; M^{lle} Marie Boehlen, avocate, Berne.

Représentants des caisses de compensation:

Caisses cantonales de compensation: MM. Jean Rochat, directeur de la caisse générale d'allocations familiales, Montreux-Clarens; Alberto Gianetta, directeur de la caisse de compensation du canton du Tessin, Bellinzone.

Caisses de compensation professionnelles: M. F. Walz, directeur de la caisse de compensation des médecins et vétérinaires, Saint-Gall.

Experts: MM. E. Burckhardt, directeur de l'office cantonal du travail, Bâle; Emile Marchand, directeur général de la société suisse d'assurances générales sur la vie humaine, Zurich; Walter Saxer, professeur, Küssnacht-Zurich; M^{me} Marguerite Schwarz, Wabern près Berne.

(Du 31 août 1957)

Le Conseil fédéral a décidé de transformer en consulats généraux les consulats de Suisse à Monrovia (Libéria) et Accra (Ghana); à cette occasion il a nommé M. Rudolf Scheurer, consul général honoraire de Suisse à Monrovia et conféré à M. Eduard Brügger le titre de consul général de Suisse à Accra.

11762

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Mouvement diplomatique à Berne

du 21 au 27 août 1957

Hongrie: M. Miklós Gergely, premier secrétaire, a été promu au rang de conseiller.

Saint-Siège: Mgr Antonio Innocenti, premier secrétaire, a été promu aideur.

11762

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1957
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	36
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	05.09.1957
Date	
Data	
Seite	493-496
Page	
Pagina	
Ref. No	10 094 765

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.